

Modèle d'auto-certification COVID 19 groupes ou individuels

Région du Val d'Aoste

Couples

Amis

Familles

Groupes organisés

1) je/ nous soussignés noms prénoms dates et lieux de naissance pays adresse complète

2) je/ nous soussignés noms prénoms dates et lieux de naissance pays adresse complète

3) je/ nous soussignés noms prénoms dates et lieux de naissance pays adresse complète

4) je/ nous soussignés noms prénoms dates et lieux de naissance pays adresse complète

5) je/ nous soussignés noms prénoms dates et lieux de naissance pays adresse complète

Les signataires sont conscients qu'en cas de fausse déclaration, ils seront punis conformément au Code pénal (dispositions de l'art. 76 du décret présidentiel 445/2000). Qu'en outre, si après vérification, la véracité du contenu de l'une des déclarations faite se dégage, les avantages résultant de la disposition finalement émise sur la base de la déclaration mensongère s'annuleront (art. 75 du décret présidentiel 445/2000)

Le ou les signataires sont informés et autorisent la collecte de données pour la délivrance de mesures administratives conformément à l'art. 10 de la loi no. 675/96 et

DÉCLARE SOUS SA PROPRE RESPONSABILITÉ

- Ne pas avoir une fièvre supérieure à 37,5 ° ou d'autres symptômes de la grippe
- Ne pas avoir été en contact avec des personnes positives à la COVID 19 au cours des 14 derniers jours;
- En cas de symptômes (état grippal, apparition de fièvre, etc.) la personne concernée devra déclarer sa maladie et quitter le refuge.
- Accepter de partager la même chambre avec tous les signataires de cette déclaration, et respecter la distance interpersonnelle de 1 mètre, comme requis par le "Protocole" la réglementation COVID 19 "de la Région du Val d'Aoste"

à Cogne

signatures

